

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5962 Société : R.A.N.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KAYED BENELNOURLAH

Date de naissance : 05/02/1961

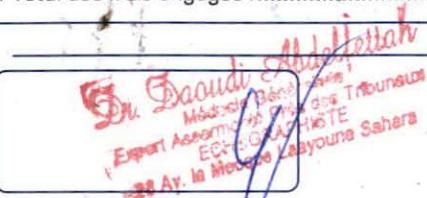
Adresse : LAAYOUNE

Tél. : 066039825

Total des frais engagés : 123,70 + 130,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/12/2019

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète Type II

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

04.F.V. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : LAAYOUNE Le : 31.12.2019

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL SIEGE RAM



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0038799

ND = 19/88

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/10/15	C	*	130.92 F	<i>Dr. Farid Slaief Médecin de la famille et de l'Urgence Centre de Santé de Tamegroute Médina Laayouna Sahraoui</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'ALAMOUE 09 62 33 89 39 44 02057137	31/12/13	12320

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de Radiologie Spécialisée Dr. Dany Kammann</i>	<i>31/12/09</i>	<i>B340</i>	<i>369</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdelfettah Daoudi

Médecin Généraliste
Expert Assermenté Prés des Tribunaux
Echographie

Diplôme d'Université de la
Faculté de Médecine de Montpellier - France

28. Av. de la Mecque Colomina - Laâyoune
Téléphone : 05.28.89.49.33

الدكتور عبد الفتاح الداودي

طبيب عام
خبير معلم لدى المحاكم
المحصل بالأكاديمي

حاصل على الدبلوم الجامعي
من كلية الطب بمونبولي - فرنسا
28 شارع مكة كولومينا - العيون
الهاتف : 05.28.89.49.33

Laâyoune le 31/12/2011 الميلاد في

(A.Mel.
N.Mata)

- CAT
- CT
- HDL
- LDL
- TG
- UAT & C

Dr. Daoud Abdelfettah
Médecin Généraliste
Expert Assermenté Prés des Tribunaux
ECHOGRAPHIE
28 Av. la Mecque Laâyoune Sahara

CENTRE D'ANALYSES MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES

DOCTEUR EL KAMAR

Biologiste Médical

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Montpellier France
Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Médicale
Diplôme d'Université d'Antibiothérapie
Diplôme d'Université de Qualité en Biologie Médicale

Bactériologie - Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie



مركز التحاليل الطبية
والعلمية المتخصصة

الدكتور القمر

احياني

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا (لyon و مونبلييه)
دبلوم الدراسات المتخصصة في البيولوجيا الطبية
دبلوم جامعي في المضادات الحيوية
دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Mme AMIL MINA

311219 061

FACTURE : 12444 1912

Laayoune, le 31/12/2019

ANALYSES :

1577	HEMOGLOBINE GLYQUEE HBA1 C	B	100
0590	TRIGLYCERIDES	B	050
6545	CHOLESTEROL HDL+LDLcalcule	B	100
3010	CHOLESTEROL	B	030
0552	GLYCEMIE A JEUN	B	030

TOTAL B 310.

TOTAL DOSSIER : 365,00 Dhs

ARRETEE LA PRÉSENTE FACTURE A LA SOMME DE :

Trois cent soixante cinq Dh

CENTRE D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES

DOCTEUR EL KAMAR

Biologiste Médical

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Montpellier France
Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Médicale
Diplôme d'Université d'Antibiothérapie
Diplôme d'Université de Qualité en Biologie Médicale



مركز التحاليل الطبية
والمختبرات المتخصصة

الدكتور القمر

حياتي

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا (لyon ومونبليه)
دبلوم الدراسات المتخصصة في البيولوجيا الطبية
دبلوم جامعي في المضادات الحيوية
دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Bactériologie - Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Docteur PATIENT

Prélèvement Effectué au Laboratoire

Date du prélèvement : 31/12/2019

Édité le: 31/12/2019

Résultats complets

1 / 1

Mme AMIL MINA

Dossier : 311219 061

DN : 01/01/1964

BIOCHIMIE

(HITACHI 912)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

X GLYCEMIE A JEUN 1,94 g/l (0.70 à 1.10)
Soit 10,78 mmol/l (3.89 à 5.83)

CHOLESTEROL TOTAL 2,06 g/l (< 2.00)
Soit 5,37 mmol/l (4.10 à 5.20)

CHOLESTEROL HDL 0,61 g/l (> 0.40)

CHOLESTEROL LDL 1,22 g/l (< 1.60)

Rap. CHOLESTEROL TOTAL/HDL 3,38 (< 4.50)

Rap. CHOLESTEROL LDL/HDL 2,00 (3.20)

TRIGLYCERIDES 1,16 g/l (< 1.50)
Soit 1,33 mmol/l (< 1.70)

X H.B.A.1.C 8,2 %
(CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE HAUTRE PEREFORMANCE (HPLC)-AUTOMATE TOSOH)

INTERPRETATION:

LES VALEURS DE REFERENCE D'UNE POPULATION NON DIABETIQUE SONT COMPRISSES ENTRE 4 ET 6 %
L'OBJECTIF THERAPEUTIQUE D'UN DIABÈTE TYPE 2 EST INFÉRIEUR A 7 %
(objectif à moduler en fonction du contexte clinique du patient)
DANS LE DIABÈTE DE TYPE 1, L'OBJECTIF EST DE MAINTENIR UNE HbA1c A MOINS DE 7 OU 7,5 %
EN PRENANT GARDE AU RISQUE D'HYPOLYCEMIE.

DR M.EL KAMAR / BIOLOGISTE